

REGLEMENT INTERIEUR

DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

- 1) Avant le repas, passer aux toilettes et se laver les mains
- 2) Personne ne sera autorisé à passer aux toilettes pendant le repas, sauf cas particulier
- 3) Personne ne doit se lever de table pendant le repas. S'il manque quelque chose, le personnel est là pour ça
- 4) Lors de l'appel, il faut écouter et rester calme.
- 5) La tenue correcte à table est exigée (ne pas se balancer sur les chaises)
- 6) La vaisselle n'est pas un jouet, le respect de cette règle empêchera de se blesser ou de la casser
- 7) Aucun jeu de game boy, pokémon, pate puante, bille... ne sont acceptés à la cantine (risque de confiscation)
- 8) La politesse et le respect sont des réflexes simples à adopter
- 9) Débarrasser et mettre la vaisselle en bout de table se font dans le calme
- 10) Tout médicament est interdit à la cantine. En cas de traitements médical, les parents doivent en aviser l'enseignant. Si l'enfant est allergique à un aliment, un certificat médical devra être **obligatoirement** fourni
- 11) A la fin du repas on doit sortir de la cantine calmement, sans se pousser, passer aux toilettes et se laver les mains
- 12) **Il est formellement interdit de partir de la cantine sans en avertir la responsable de cantine**
- 13) **Afin de faciliter le décompte des repas en cas de maladie, il est demandé aux parents de prévenir la responsable de cantine et elle seule par téléphone le matin entre 7h30 et 9h au 03.25.75.27.49, le plus tôt possible afin d'éviter de payer des repas non consommés. Aucune exception ne sera acceptée. La première journée d'absence sera facturée, les autres décomptées à condition de prévenir et de présenter un certificat médical.**
- 14) **En cas d'infraction au règlement, d'arrogance ou de manque de politesse, la responsable de cantine prendra sur le champ les dispositions nécessaires envers les fautifs. Une fiche à points est instaurée (sauf pour les maternelles) vous pouvez la consulter à tout moment auprès d'une responsable.**

Merci de respecter ce règlement
Responsable : Mme Nathalie PREVOST